

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
18.01.2016**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
		Gilles DEJEAN DE LA BATIE	Oui
Sandrine WANTEN	Non	Marie-Laure THIERRY	Excusée
Marielle KHAKOULIA	Excusée		
Muriel POISSON	Non	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Marie-Christine MALECOT	Oui		
Franck BOYER	Oui		
Emilie DHAL	Oui		
Jérôme BARLATIER	Oui		
Pascal MUNIER	Excusé		
Édouard WOLF	Oui		
Patrice TIJOUX	Non		
Alexandre JAROSZ	Non		

Élus présents : Olivia HICKS-GARCIA, Véronique LEVIEUX, Bruno CHARPENTIER, Olivier MAILLEBUAU, Maxime DES GAYETS, Brigitte VAN HOEGAERDEN

Était également présente Annie LAHMER, directrice de cabinet de Jacques BOUTAULT

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Après de multiples discussions, le compte rendu a été approuvé avec deux voix contre.

2. PRÉSENTATION DES PROJETS DES « JEUNES SOLIDAIRES DU 2^E »-JS2

8 collégiens du collège César Franck se sont réunis au sein de cette association qui promeut essentiellement 3 projets : le premier est basé sur l'humour et le handicap dans le cadre d'un concours organisé par le CNAM, le second sur le sport et le handicap, en proposant de faire pratiquer aux jeunes du sport dans des conditions de handicap (dans le noir par exemple ou sans parler) et le troisième une action humanitaire dans le collège avec la participation de l'UNICEF. A cette fin, ils vont rencontrer le vice-président du comité de Paris UNICEF le 30.01.2016.

3. BUDGET PARTICIPATIF 2016

Olivia HICKS-GARCIA annonce que pour l'édition de cette année il y aura une enveloppe de 700.000€. Le Maire a souhaité consacrer 30% de l'enveloppe d'investissement d'intérêt local dédiée aux équipements de proximité et 40% de celle concernant l'espace public, au budget participatif.

Cette enveloppe sera donc supplémentaire à ce que la mairie a dédié à cette démarche l'année précédente, quand 13 projets ont été retenus.

Concernant le projet d'aménagement de la rue des Petits Champs, la mairie n'a pas d'informations supplémentaires.

Franck BOYER rappelle que la réfection de la rue Saint Augustin n'a pas été retenue pour présentation à la consultation lors du Budget 2015 en raison du montant élevé mais que rien n'empêche une nouvelle présentation du projet dans le cadre du budget participatif cette année. Bruno CHARPENTIER indique que le projet peut être présenté sous la rubrique TOUT PARIS

4. POINT SUR LES ZONES 30 DANS LE QUARTIER

Gilles DEJEAN DE LA BATIE insiste sur le fait que les zones ayant un double sens cyclable posent un certain nombre de problèmes notamment aux personnes ayant des problèmes de locomotion (qui se déplacent difficilement) et qui ont du mal avec la circulation des vélos. C'est le cas notamment de la rue du 4 septembre.

Bruno CHARPENTIER rappelle que les deux autres quartiers de l'arrondissement (Sentier-Bonne Nouvelle et Montorgueil-Saint Denis) sont déjà passés en zone 30. Pour Vivienne-Gaillon, cela se fera progressivement Il rappelle également le principe d'instauration de ces zones qui sont devenues une obligation légale : donner plus de place au déplacement doux en respectant les règles de sécurité (il n'y a pas de contre-sens cyclable par exemple quand il y a le trajet d'un bus qui passe dans la rue). Il rappelle également le principe des zones de rencontre (comme c'est le cas dans la rue de Hanovre) où les voitures sont tolérées à une vitesse de 20km/heure). Le choix de ces zones est lié à la circulation réelle et au sens de celle-ci au niveau du quartier. Les aménagements liés à la mise en œuvre de la zone 30 impliquent que l'on ne pourra plus se garer des deux côtés dans la rue Saint Augustin.

Hélène DE BARMON note que les zones de rencontres ont un marquage au sol mais que si on ne le voit pas, il y a un risque de ne pas être conscient de leur existence.

Jérôme BARLATIER estime qu'on se dirige petit à petit vers la piétonisation de tout le centre de Paris.

Christine VOS fait remarquer qu'il y a beaucoup de voitures garées aléatoirement autour de la Fontaine Gaillon et du restaurant Drouant.

Bruno CHARPENTIER précise que le renforcement du marquage au sol dans cette zone est étudié par la DU (Direction de l'urbanisme de l'Hôtel de Ville).

Olivia HICKS-GARCIA insiste sur le fait que l'accidentologie est en baisse dans les zones 30 instaurées à Paris.

Une personne du public affirme qu'on ne trouve plus de Vélib dans le quartier le samedi matin et qu'en général il n'y a pas de place pour se garer aux heures d'arrivée au travail en semaine. Il faudrait également –de manière générale- réparer les trous dans la chaussée.

5. ACTIONS CONCERNANT LES ENSEIGNES LUMINEUSES

Christine VOS insiste sur le fait que les poses d'enseignes lumineuses ou pas sont soumises à l'autorisation de la mairie.

Des cas d'enseignes lumineuses gênantes sont été signalés rue de Port Mahon, et rue Saint Augustin, sans autorisation de la mairie. Et doivent régulariser leur situation.

Bruno CHARPENTIER précise que, les leds sont plus puissantes que les enseignes aux néons classiques.

Marie-Christine MALECOT demande comment peut-on contraindre les entreprises à éteindre les lumières.

Olivier MAILLEBUAU rappelle qu'il y a une loi concernant l'illumination extérieure des bâtiments mais qu'il y a beaucoup d'exceptions pour les zones touristiques.

6. DIVERS

Véronique LEVIEUX annonce une réunion de concertation publique dans le cadre de la loi Pinel sur le contrat de revitalisation du quartier (en partenariat avec APUR) pour le 21.01.2016 à 18h30 en mairie d'arrondissement.

Hélène DE BARMON fait état de la conclusion du dernier rapport de l'APUR présenté lors d'une réunion sur le commerce à la Mairie d'arrondissement à laquelle elle a assisté et selon laquelle le quartier Vivienne-Gaillon serait plutôt bien desservi par les commerces par nombre d'habitants. Cette conclusion serait due à la baisse du nombre d'habitants dans le quartier ainsi qu'aux nombre croissant de boutiques coréennes de la rue Saint Anne recensées comme des commerces de proximité.

Concernant la communication des Conseils de quartier, il faut savoir faire vivre leur site internet.

A une interrogation de Marie-Christine MALECOT, Véronique LEVIEUX parle du projet de fusion du département de Paris et de la Ville de Paris. Il y a aussi la possibilité de récupération des compétences accrues par la Ville (circulation et police). Enfin, la question de réunir dans un seul et unique secteur les quatre premiers arrondissements de Paris est posée. Ces discussions auront lieu dans le cadre du Conseil de Paris au cours de l'année.

Olivier MAILLEBUAU annonce une réunion sur la prostitution le 11.02.2016 à 18h30 en mairie d'arrondissement en présence des représentants du commissariat.

En ce qui concerne le projet de regroupement des commissariats du 1^{er} et 2^e arrondissement dans le bâtiment de la poste du Louvre, celui-ci est bloqué pour l'instant pour des raisons immobilières et statutaires.

Prochaines réunions du Conseil de quartier : 22.03.2016, 23.05.2016 et 27.06.2016 (à confirmer si nécessaire) à 20 heures en mairie d'arrondissement.